

Questions orales

M. Dingwall: Monsieur le Président, je vais préciser au vice-premier ministre ce à quoi je m'oppose. Je m'oppose au népotisme qui ne profite qu'aux amis des conservateurs. Je m'y oppose carrément.

LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Dave Dingwall (Cape Breton—Richmond—Est): Monsieur le Président, le vérificateur général a même dit que le motif unique pour justifier ce projet n'explique pas comment cette route favorisera l'exploration pétrolière en mer. Est-ce que le vice-premier ministre admettra aujourd'hui que son gouvernement a consacré des millions de dollars à la construction de cette route, projet qu'il peut difficilement justifier sur le plan économique et qui ne contribuera nullement à l'exploration pétrolière en mer? Le seul but de ce projet était d'accorder une faveur à son ami et collègue, le ministre responsable de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique.

L'hon. Don. Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, le député sait sûrement que ces projets sont l'initiative du gouvernement de la Nouvelle-Écosse. En l'occurrence, le gouvernement de la Nouvelle-Écosse a proposé un projet qui semblait approprié et qui répondait aux critères établis, il a donc été réalisé.

Le député affirme qu'il est contre la réalisation de projets dans les circonscriptions des députés conservateurs. D'après mes renseignements, et qu'on me reprenne si je me trompe, dans le cadre de ce programme, une voie d'accès au port de Sydney a été construite dans la circonscription d'un de ses collègues, le député de Cape Breton—The Sydneys. Est-ce qu'il est aussi contre ce projet-là?

* * *

LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE À LA TRIBUNE DE M. GEORGE E. BROWN,
MEMBRE DU CONGRÈS AMÉRICAIN

M. le Président: Je voudrais signaler aux députés la présence à notre tribune de M. George E. Brown, membre du Congrès américain, qui représente le 36^e district de la Californie aux États-Unis d'Amérique.

Des voix: Bravo!

PRÉSENCE À LA TRIBUNE D'UNE DÉLÉGATION DE
L'ASSEMBLÉE NATIONALE DE LA CORÉE

M. le Président: Je voudrais aussi signaler aux députés la présence à notre tribune d'une délégation de l'Assemblée nationale de la Corée, gouvernée par le Parti de la justice et de la démocratie, délégation dirigée par l'honorable Jae Hee Nam, président du comité de la ville de Séoul.

Des voix: Bravo!

* * *

LE BUDGET

LA RÉDUCTION DU DÉFICIT

L'hon. Roy MacLaren (Etobicoke—Nord): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Avant le dernier budget, le premier ministre et lui-même ont assuré à plusieurs reprises aux Canadiens que le gouvernement ne tenterait pas de réduire son déficit aux dépens des Canadiens à faible revenu.

Cependant, selon une étude récente, basée sur les modèles de Statistique Canada, plus de la moitié de toutes les familles dont le revenu est inférieur à 25 000 \$ par an, soit au total près de deux millions de foyers, verront une fois de plus baisser leurs revenus.

Je voudrais donc savoir comment, étant donné ce fait, le ministre peut justifier de réduire le déficit du gouvernement au détriment des familles déjà défavorisées dans notre société?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je tiens simplement à attirer l'attention du député sur certains des éléments du Budget qui ont accru de façon marquée la surtaxe imposée aux Canadiens à revenu élevé. On a également introduit un important impôt sur les sociétés de 1 milliard de dollars qui a eu pour effet de répartir le fardeau fiscal parmi les grandes sociétés. Ce sont les mesures en question contenues dans le dernier budget qui tendent à faire en sorte que le fardeau fiscal soit supporté dans une plus large mesure par ceux qui ont davantage de moyens.

LES RÉPERCUSSIONS SUR LES FAMILLES À FAIBLE REVENU

L'hon. Roy MacLaren (Etobicoke—Nord): Monsieur le Président, le ministre sait fort bien que du fait des diverses mesures fiscales contenues dans le Budget, à part celles dont il a parlé peut-être, quelque 800 000 familles dont le revenu est inférieur à 15 000 \$ par année paieront davantage d'impôts, en raison notamment des impôts régressifs qu'il a présentés cette semaine.

Le ministre a-t-il procédé à une analyse de ce genre quant aux répercussions de son budget sur les familles à faible revenu et dans l'affirmative, va-t-il maintenant la rendre publique?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, dans ce budget, nous avons accru le remboursement au titre de la taxe de vente, afin de contrebalancer les répercussions des mesures touchant la taxe de vente pour les gens les plus défavorisés, les personnes mêmes dont il a parlé, les familles gagnant moins de 15 000 \$ par année.